

**ANNULATION D'UNE DEMANDE DE DECLARATION  
PREALABLE  
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

<i>Référence dossier :</i>	<b>DESCRIPTION DE LA DEMANDE</b>
<b>N° DP 077 243 20 00029</b>	Déposée le : <b>24/02/2020</b>
<b>Commune de LAGNY-SUR-MARNE</b>	Par : <b>Madame et Monsieur HANNOTTE JOEL</b>
	Demeurant à : <b>1 ALL DES DEUX CHATEAUX 77600 BUSSY-SAINT-GEORGES</b>
	Sur un terrain sis : <b>11 BIS RUE PARMENTIER</b>
	Réf. Cadastre : <b>AN 124</b>

Madame et Monsieur,

Vous avez déposé le 24/02/2020 à la mairie de LAGNY-SUR-MARNE une demande de déclaration préalable.

Par lettre du 11/03/2020 vous en demandez l'annulation.

Je vous informe donc, par la présente, que votre dossier à compter de ce jour est bien annulé.

Veillez agréer, Madame et Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Fait à LAGNY-SUR-MARNE,**

**Le 23/03/2020**

**Monique CAMAJ,**

**Adjointe déléguée à l'Aménagement  
Urbain, Environnement, et aux  
Actions Locales liées au  
Développement Durable**

